



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 17 décembre 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 10 décembre 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain, M. BOICHE et Mme LAMY avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE, à Mme FAULE et à M. TEXIER.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH.

N° 2025-174 : RÉGIE DE RECETTES CAMPING DU PONT PICOT : NOUVEAUX TARIFS ANNÉE 2026

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la proposition de modification de tarifs concernant la régie de recettes du camping municipal du Pont Picot.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ADOPTE les modifications tarifaires de la régie de recettes du camping municipal pour la saison 2026 telles que figurant dans l'annexe jointe.

Suivent les signatures.



Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le 17/02/2026



ID : 058-215800798-20251217-D2025_174B-DE

PROPOSITION TARIFS CAMPING 2025

	Avril-Mai-Juin-Sept. 2025	Juillet/Août 2025	AVRIL	MAI
CAMPEUR ADULTE +18 ans	3,00 €	4,00 €	3,00 €	4,00 €
CAMPEUR +10 ans	3,00 €	4,00 €	3,00 €	4,00 €
CAMPEUR +3 ans	1,50 €	2 €	1,50 €	2,00 €
ANIMAL	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
EMPLACEMENT	6,00 €	9,00 €	6,00 €	9,00 €
EMPLACEMENT ELECTRICITE C.CAR / CARAVANE	11,00 €	14,00 €	11,00 €	14,00 €
ELECTRICITE TENTE / VELO ELECTRIQUE	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
ELECTRICITE RECHARGE PORTABLE	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
VEHICULE OU REMORQUE SUPPLEMENTAIRE	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
GARAGE MORT	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
DOUCHE (HORS CAMPEUR)	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
JETONS LAVAGE	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
JETON SECHAGE	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
FORFAIT VIDANGE CAMPING-CAR	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
POD 2 personnes				
1 NUIT	34,00 €	39,00 €	34,00 €	39,00 €
2 NUITS	55,00 €	65,00 €	55,00 €	65,00 €
1 SEMAINE	180,00 €	200,00 €	180,00 €	200,00 €
ANIMAL (1 MAXIMUM)	Sans objet	Sans objet	6,00 €	6,00 €
MOBIL-HOME				
SEJOUR MINIMUM 3 NUITS				
4/6 PERSONNES	49 € par nuit pour 2 et 3 € par personne supplémentaire	59 € par nuit pour 2 et 4 € par personne supplémentaire	55 € par nuit pour 2 personnes et 3 € par personne supplémentaire	65 € par nuit pour 2 personnes et 4 € par personne supplémentaire
2CHAMBRES				
1 SEMAINE	330 €	380 €	350,00 €	400,00 €
ANIMAL (1 MAXIMUM)	Sans objet	Sans objet	6,00 €	6,00 €
MOBIL-HOME				
SEJOUR MINIMUM 3 NUITS				
6/8 PERSONNES	59 € par nuit pour 2 et 3 € par personne supplémentaire	75 € par nuit pour 2 et 4€ par personne supplémentaire	65 € par nuit pour 2 et 3 € par personne supplémentaire	79 € par nuit pour 2 et 4€ par personne supplémentaire
3 CHAMBRES				
1 SEMAINE	380 €	430 €	400,00 €	450,00 €
ANIMAL (1 MAXIMUM)	Sans objet	Sans objet	6,00 €	6,00 €
BARBECUE (SANS OU AVEC CHARBON)	5,00€ SANS CHARBON 8,00€ AVEC CHARBON	5,00€ SANS CHARBON 8,00€ AVEC CHARBON	5,00€ SANS CHARBON 8,00€ AVEC CHARBON	5,00€ SANS CHARBON 8,00€ AVEC CHARBON
GLACIERE ELECTRIQUE	3,00€ PAR JOUR	3,00€ PAR JOUR	3,00€ PAR JOUR	3,00€ PAR JOUR
TAXE DE SEJOUR	0,22 €	0,22 €	0,22 €	0,22 €

LES TARIFS SONT TTC - PAS DE TVA APPLICABLE

POUR LA TAXE DE SEJOUR : SONT EXEMPTES DE TAXE, SELON L'ARTICLE L,2333-31 DU CGTC:

LES PERSONNES MINEURS,

LES PERSONNES BENEFICIANT D'UN RELOGEMENT D'URGENCE OU TEMPORAIRE,

LES TITULAIRES D'UN CONTRAT DE TRAVAIL SAISONNIER EMPLOYES DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.